

Réseau Ferré de France

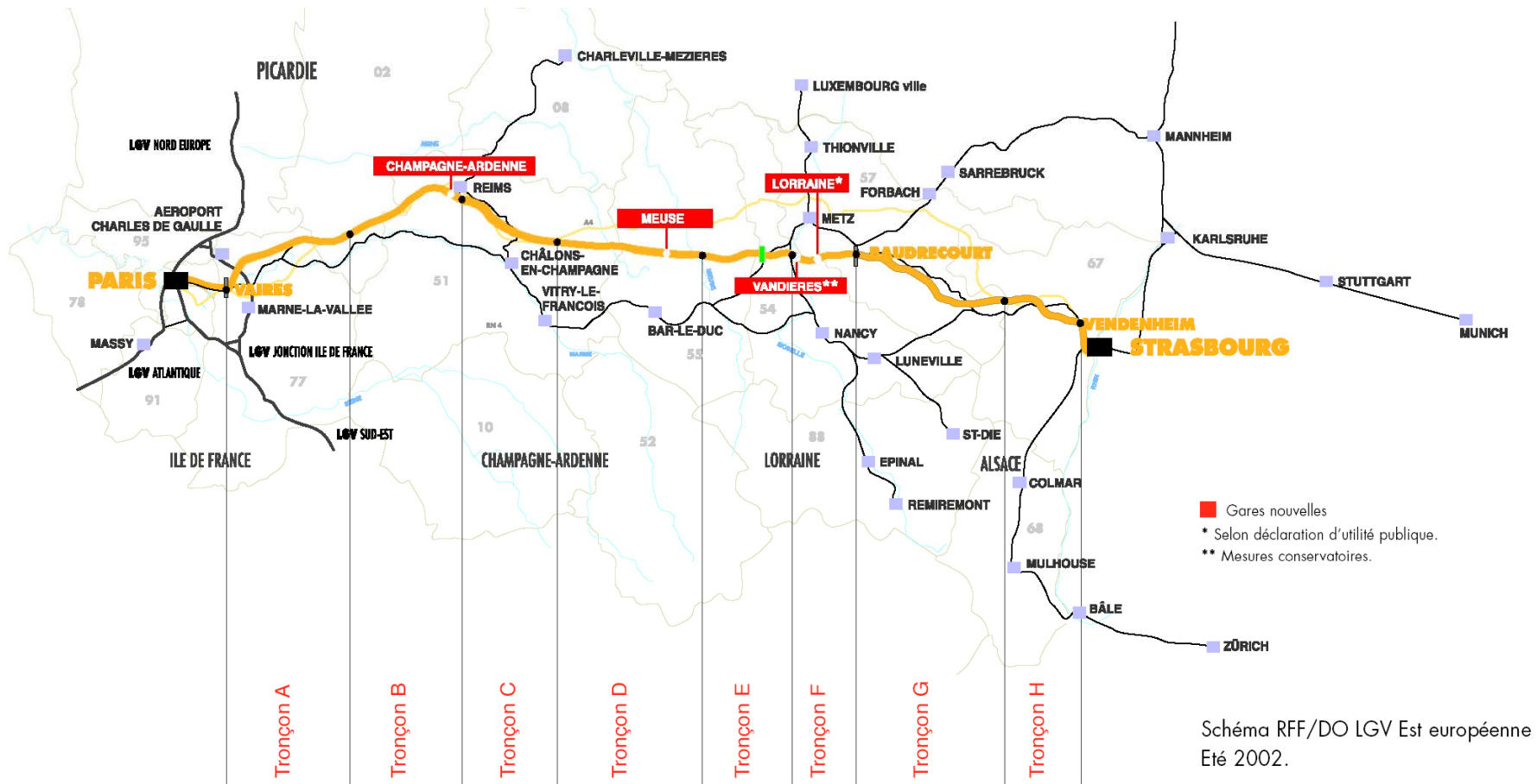
Débat public LGV PACA
7 avril 2005

LGV Est européenne :
L'environnement intégré au
cœur du projet

Sandrine RABASEDA
Responsable Environnement
au sein de la Direction des Opérations

La LGV Est européenne

Le tracé : 406 km dont 300 km en 1ère phase de travaux



Des mesures environnementales

- Illustrer par deux exemples de mesures la prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre d'un grand projet
- Expliquer et partager la démarche de l'environnement intégré

Les mares du Hardillon

Contexte

- Département de la Marne
- Réseau de 3 mares en secteur agricole avec prairies pâturées et humides



Les mares du Hardillon

Contexte

➤ Présence de quatre espèces protégées de Tritons (crêté, alpestre, ponctué, palmé) et de grenouilles



Le Triton Crêté



Impacts du passage de la LGV :

- Destruction d'une mare et des espèces potentiellement présentes
- Entrave aux déplacements des populations de batraciens
- Demande d'autorisation de déplacement des espèces (accord du Préfet après avis du Ministère)

Les mares du Hardillon

Les mesures de sauvegarde

- Pompage de la mare « détruite »



- Récupération des individus présents



Les mares du Hardillon

Les mesures de réduction



Mise en place d'un batrachoduc, création de fossés relais et clôtures anti-batraciens

Les mares du Hardillon

Les mesures de réduction



Mise en place d'un batrachoduc, création de fossés relais de part et d'autre de la ligne et clôtures anti-batraciens

Les mares du Hardillon

Les mesures de réduction



Mise en place d'un batrachoduc, création de fossés relais et clôtures définitives anti-batraciens

Les mares du Hardillon

Les mesures de précaution

En phase chantier...



Signalisation appropriée



Filet de protection

Les mares du Hardillon

Pérennisation des mesures

- Suivi écologique sur 5 ans effectué par le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardenne,
- Convention de gestion du site entre RFF et le Conservatoire,



- Intégration du site et de son suivi au bilan environnemental

La vallée de la Nied

Contexte

- Milieux salés continentaux,
- Espèce végétale protégée : Troscart maritime
- Proposition du site au réseau Natura 2000 postérieure à la DUP (733ha)



- Secteur particulier identifié dès l'étude d'impact en 1994 puis états initiaux en 1999/2000;
- Perturbation de 3,75 ha en limite de la zone Natura 2000;
- Principe de précaution: réalisation d'une étude particulière de la zone en 2000-2001

La vallée de la Nied

Mesures de réduction et de précaution

- Balisage des emprises strictes du chantier et des stations de Troscart
- Prélèvement et déplacement des plants de Troscart



La vallée de la Nied

Mesures de compensation

- Préservation de prairies salées aux abords du projet (31 ha), une convention de gestion et arrêté de biotope;
- Travaux de restauration et de récréation + gestion;
- Préservation de prairies salées existantes dans la zone Natura (3 ha)+ gestion



L'environnement au cœur du projet

En complément et de manière plus globale:

- deux parcs régionaux traversés dont la charte a été renouvelée
- 7 sites Natura 2000: étude de type incidence et participation de RFF au comité de pilotage
- des espèces protégées : objet de mesures particulières

L'environnement au cœur du projet



Les principes illustrés ci-avant :

- anticipation

- concertation avec les personnes compétentes (scientifiques et acteurs de terrain)

↳ Solutions adaptées et suivies dans le cadre du bilan environnemental